

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023

*L'an deux mille vingt trois, le trente septembre à 09 heures 30, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 22 septembre 2023 se sont réunis au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier - Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.*

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 29

Nombre de votants : 35

### PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1er Vice-Président, Sylvie DE GAETANO 3ème Vice-Présidente, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Michel CHEVALLIER 6ème Vice-Président, Jacques MARIE 7ème Vice-Président, Yves LEMONNIER 8ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Régine CURZYDLO 10ème Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Rebecca BABILOTTE, Patrice BRIERE, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Jean-Guillaume d'ORNANO, Florence GALERANT, Emmanuel LAUSSINOTTE, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, Chhun-Na LENGART, Fabienne LOUIS, David MULLER, Patricia NOGUET, Marie-France NUDD-MITCHELL, Delphine PANDO, Didier PAPELOUX, Didier QUENOUILLE, Ihsane ROUX, Hervé VAN COLEN, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE

### ABSENTS :

Thierry GRANTURCO 5ème Vice-Président, Stéphanie FRESNAIS, François HORENT, Caroline RACLOT-MARAIS, David REVERT

### ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Colette NOUVEL-ROUSSELOT, pouvoir à David MULLER, Claude BENOIST, pouvoir à Yves LEMONNIER, Véronique BOURNE, pouvoir à Jean-Guillaume d'ORNANO, Guillaume CAPARD, pouvoir à Philippe AUGIER, Miriam GUERARD, pouvoir à Florence GALERANT, Patrice ROBERT, pouvoir à Fabienne LOUIS, Michel THOMASSON, pouvoir à Didier QUENOUILLE

Madame Ihsane ROUX est nommée secrétaire de séance

### **DELIBERATION N°D096\_300923**

**COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 ET 2023 - BUDGET SYNDICAT  
MIXTE POUR LA GESTION DE L'ECOLE INTERCOMMUNALE DE  
MUSIQUE CLAUDE BOLLING**

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la délibération n°D016-040223 approuvant l'arrêt de l'école de musique, la dissolution du syndicat mixte pour la gestion de l'école intercommunale de musique Claude BOLLING, la convention de transfert et l'arrêt du projet de création d'une Société Publique Locale.

Considérant que la dissolution du syndicat mixte pour la gestion de l'école intercommunale de musique Claude BOLLING n'a pas été prononcée, le comité syndical disposait des compétences pour procéder au vote des comptes administratifs pour les exercices 2022 et 2023.

Cependant, le comité syndical n'ayant pas rendu compte des opérations budgétaires qu'il a exécutées au cours des exercices 2022 et 2023, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie agit en lieu et place dudit comité syndical comme stipulé dans l'article 2 de l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> mars 2023.

Madame Sylvie DE GAETANO, étant l'ordonnatrice des comptes administratifs des exercices 2022 et 2023 du syndicat mixte pour la gestion de l'école intercommunale de musique Claude BOLLING, se retire de la séance au moment du vote conformément à l'article L 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER, il est procédé au vote des comptes administratifs.

Ils s'établissent de la façon suivante :

<b>En section de Fonctionnement</b>	
Dépenses 2022	407 866,03 €
Recettes 2022	361 310,99 €
Dépenses 2023	25 232,86 €
Recettes 2023	0 €
Résultat de clôture 2021	52 400,83 €
<b>Déficit cumulé</b>	<b>19 387,07 €</b>

<b>En section d'Investissement</b>	
Dépenses 2022	2 696,81 €
Recettes 2022	10 200,80 €
Dépenses 2023	0 €
Recettes 2023	0 €
Résultat de clôture 2021	18 764,30 €
<b>Excédent cumulé</b>	<b>26 268,29 €</b>

Monsieur Philippe AUGIER met aux voix l'approbation des comptes administratifs.

Le Conseil est invité à en délibérer

*Le Conseil Communautaire  
Après en avoir délibéré  
Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :*

**Ne prend pas part au vote : 1**

*Madame Sylvie DE GAETANO*

Le Conseil Communautaire

VU les comptes administratifs du syndicat mixte de l'école intercommunale de musique Claude BOLLING des exercices 2022 et 2023

**Communauté  
de Communes  
Cœur Côte Fleurie**  
12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

**coeurcotefleurie.org**



**APPROUVE** les comptes administratifs des exercices 2022 et 2023 du syndicat mixte de l'école intercommunale de musique Claude BOLLING.

**Le Président :**

**Certifie**, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME

**Ihsane ROUX**  
Secrétaire de séance

**Philippe AUGIER**  
Président

**Communauté  
de Communes  
Coeur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

**coeurcotefleurie.org**



Bénerville-sur-Mer | Blonville-sur-Mer | Deauville | Saint-Arnoult  
Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Pierre-Azif | Touques | Tourgéville  
Trouville-sur-Mer | Vauville | Villers-sur-Mer | Villerville